Prix de l'innovation en littératie de la Canada Vie

Foire aux questions

Une question d'innovation

Q : Que voulez-vous dire par innovation ?

R : Lorsque nous affirmons être à la recherche d'une programmation novatrice en matière de littératie, nous voulons dire que nous cherchons un organisme qui a essayé quelque chose de nouveau. Peut-être tentez-vous de créer des liens avec une nouvelle communauté ou d'enseigner la littératie d'une nouvelle façon ? Votre programme comble une lacune et a un impact positif. Vous ne savez pas si votre programme peut être considéré comme innovant ? Appelez-nous et parlez-nous-en. C'est avec plaisir que nous vous donnerons notre avis par rapport à l'admissibilité de votre programme avant que vous ne présentiez votre demande.

Q : Mon programme n'est pas innovant, mais il donne d'excellents résultats. Devrais-je tout de même présenter une demande ?

R : Malheureusement, si votre programme n'est pas novateur, il ne constituera pas une candidature concurrentielle dans le cadre de ce prix. Au lieu de nous présenter une demande, veuillez communiquer avec nous et nous en dire davantage sur le merveilleux travail que vous faites. Nous verrons ce que nous pouvons faire afin de faire part des bienfaits de votre programme aux autres acteurs du domaine.

Admissibilité du programme et du demandeur

Q : Que faire si mon programme n'a toujours pas été lancé depuis 12 mois ?

R : Malheureusement, votre programme n'est pas admissible au prix de cette année. Veuillez envisager de présenter une demande la prochaine fois.

Q : Que faire si mon programme est un projet pilote ?

R : Si votre programme est un projet pilote qui a été lancé depuis 12 mois, il est admissible ! S'il a fonctionné depuis moins de temps, alors il n'est pas admissible. Dans le dernier cas, veuillez communiquer avec nous et nous en dire plus sur votre projet pilote. Nous verrons ce que nous pouvons faire afin de faire part des bienfaits de votre projet pilote aux autres acteurs du domaine.

Prix de l'innovation en littératie de la Canada Vie

Foire aux questions

Admissibilité du programme et du demandeur *continué*

Q: Je ne suis pas un organisme de bienfaisance enregistré. Puis-je encore faire acte de candidature.

R: Si vous n'êtes pas un organisme de bienfaisance enregistré, mais que vous êtes un organisme à but non lucratif, alors vous pouvez toujours appliquer. Si vous n'êtes pas un organisme à but non lucratif, vous n'êtes malheureusement pas admissible à ce prix.

Q : Je n'ai pas de données quantitatives démontrant le succès du programme. Puis-je tout de même présenter une demande ?

R : Si vous n'avez toujours pas de données quantitatives, vous devriez envisager de présenter une demande la prochaine fois, lorsque vous aurez les données en main. Les propositions sont évaluées en fonction des données démontrant les effets positifs de votre programme sur les participants et la communauté. Même si votre programme est incroyable et complètement nouveau, il sera en concurrence avec d'autres propositions qui seront en mesure de présenter des chiffres pour appuyer l'efficacité de leur travail.

Q : Que voulez-vous dire par quantitatif ?

R : Lorsque nous disons que nous recherchons des données quantitatives, nous entendons les chiffres réels. Parlez-nous de l'impact statistique de votre programme sur votre communauté. Par exemple: *«Ce programme a atteint 52 participants en 2016. Le nombre d'inscriptions a augmenté de 30% et il a été déterminé que pour chaque dollar investi dans le programme, environ 5 $ est créé en valeur sociale et économique. »*

Q : Que voulez-vous dire par qualitatif ?

R : Lorsque nous disons que nous recherchons des données qualitatives, nous entendons des anecdotes. Dites-nous comment votre programme crée des changements positifs dans votre communauté. Par exemple, vous pouvez nous parler du succès d'un apprenant particulier dans votre programme et de la façon dont cela a directement affecté sa croissance personnelle : *« Quand Sophie a rejoint notre programme en 2015, elle n'arrivait pas à trouver du travail et faisait face à un certain nombre d'obstacles à l'emploi stable. Dans le cadre de notre programme, elle a amélioré ses compétences linguistiques et numériques et sa confiance a connu un véritable élan. Sophie a depuis trouvé un travail qui est à la fois stimulant et enrichissant. »* Vous pouvez inclure un lien vers une courte vidéo-témoignage (3 minutes maximum, s'il vous plaît).

Prix de l'innovation en littératie de la Canada Vie

Foire aux questions

Admissibilité du programme et du demandeur *continué*

Q : Je préférerais soumettre une candidature au nom de mon organisme plutôt que pour un programme en particulier. Est-ce possible ?

R : Votre demande doit être présentée pour un programme. Ce prix récompense un seul programme, pas l'ensemble de l'excellent travail effectué par votre organisme. Si vous avez quelques programmes réellement novateurs et que vous n'arrivez pas à sélectionner celui qui devrait être présenté, veuillez communiquer avec nous afin de nous en parler.

Q: Puis-je soumettre plus d'un programme ?

R: Oui, vous pouvez soumettre plus d'un programme ! Vous pouvez même soumettre un programme que vous avez déjà soumis - tant qu'il n'a pas déjà gagné le prix.

Q : Une conférence serait-elle considérée comme un « programme » ?

R : Malheureusement, non. Bien qu'un apprentissage important pourrait avoir lieu lors d'une conférence, elle ne serait pas considerée comme un programme et ne serait pas admissible au prix.

Q : Mon programme sert les jeunes. Est-il admissible ?

R : Si votre programme sert les jeunes âgés de 18 ans et plus, alors il est admissible au prix.

Évaluation

Q : Comment déterminez-vous le gagnant ? Comment évaluez-vous les demandes ?

R : Nous examinons plusieurs facteurs, mais les plus importants sont 1) à quel point votre programme est innovateur et 2) comment vous réussissez à démontrer que votre programme apporte des changements favorables. Si vous n'arrivez pas à déterminer si votre programme est concurrentiel, appelez-nous. Il nous fera un plaisir de vous donner notre avis avant que vous ne commenciez à remplir votre demande. **Voici nos critères d'évaluation:**

- Le programme est innovateur dans le domaine de littératie. (40%)

- Le programme montre des résultats démontrés pour aider les Canadiens à vivre pleinement leur vie. (20%)
- Le programme offre une formation à l'éducation des adultes, des compétences pédagogiques qui favorisent l'engagement de la vie, de la collectivité, du milieu de travail et/ou de la famille. (10%)
- Les activités du programme semblent bien planifiées et organisées. (10%)
- Le programme est partageable dans l'ensemble de la communauté de littératie. (5%)
- Le programme engage les partenaires dans la conception, la prestation et/ou les résultats. (5%)
- Le programme comble un besoin dans la communauté qui touche les apprenants adultes. (10%)

Q: Qui a gagné le prix de l'innovation en littératie l'année dernière ?

R: Pour plus d'information sur les gagnants de l'année dernière, visitez notre site Web: abcalphapourlavie.ca/prix-de-linnovation-en-litteratie/

Q: Que voulez-vous dire par "lettres de soutien" ?

A: Une lettre de soutien doit fournir un témoignage direct d'une personne qui a assisté à votre programme et qui le recommande. Au moins une de vos lettres de soutien doit provenir d'un apprenant ayant participé à votre programme. La lettre doit expliquer en quoi le programme lui a été bénéfique. La deuxième lettre peut également provenir d'un apprenant, ou d'une autre personne ayant une bonne connaissance du programme : un membre du personnel impliqué dans la réalisation du programme ou un représentant d'une organisation partenaire qui a contribué à soutenir votre programme.

Encore des questions ?

Q : Allez-vous examiner ma demande avant que je ne la soumette ?

R : Malheureusement, nous ne serons pas en mesure de lire l'ensemble de votre proposition ni de vous donner notre avis à son sujet. Par contre, si vous souhaitez en savoir davantage par rapport à une question posée dans le formulaire, veuillez nous contacter.

Q : Afin de présenter ma demande de la meilleure façon possible, j'aimerais y inclure des informations supplémentaires : plus de témoignages, plus de

vidéos, un article de journal ou davantage de chiffres. Puis-je ajouter une annexe à ma demande ?

R : Malheureusement, nous n'examinerons que le formulaire de demande ainsi que les deux lettres de soutien requises pour toutes les candidatures; veuillez ne pas nous envoyer du matériel supplémentaire. Cette directive permet d'appliquer un processus d'évaluation juste et consistant pour tous les candidats.

Q : J'ai plusieurs autres questions. Puis-je vous appeler ou vous envoyer un courriel afin de vous en faire part ?

R : Absolument. Veuillez contacter Julia Norcross en lui écrivant à l'adresse suivante : jnorcross@abclifeliteracy.ca. Elle fera de son mieux pour vous répondre dans les deux jours ouvrables.

Bonne chance avec votre demande !